ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOLIQUE?

Par Profil supprimé Postée le 24/02/2016 10:06

bonjour,
je vis depuis plus 1 an avec un homme que je pense alcoolique . des que celui ci touche de l'argent , il ne peut s'empêcher de boire (pastis ou whisky) , seul car je ne dois pas car j'ai une maladie neuromusculaire . il peut boire jusqu'à une demi bouteille a lui . parfois il lui arrive de rester quelque jour sans 1 goutte .
quand il boit il devient méchant dans ses paroles .... j'ai déjà essayé de lui parler mais lui me répond qu'il aime boire l'apéro et qu'il n'a pas de problème avec l'alcool .
je suis perdu et lasser de subir ses humiliations quand il a bu !!!!
peut on m'aider ???????

Mise en ligne le 25/02/2016

Bonjour,

Les consommations de votre compagnon semblent effectivement excessives même s'il ne le reconnait pas et qu'il arrive à se passer d'alcool les jours où il n'a pas d'argent. Boire une demi-bouteille de whisky ou de pastis quand il en a la possibilité relève d'un usage abusif même pour quelqu'un qui, comme il vous le dit, aime boire l'apéro.

La deuxième difficulté que vous soulevez et à laquelle nous sommes sensibles concerne les conséquences que vous subissez de ces abus puisque vous dites qu'il devient méchant dans ses paroles et même qu'il vous humilie. C'est pour vous que nous entendons cet appel à l'aide, il nous semble évidemment difficile de devoir faire face toute seule à ce type de difficultés conjugales.

En tant que personne de l'entourage et même si votre compagnon ne souhaite pas consulter de son côté, vous pourriez prendre contact avec un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). La plupart de ces centres propose effectivement de recevoir les proches pour du soutien, des conseils, de manière individuelle, confidentielle et gratuite. Les entretiens sont le plus souvent assurés par les psychologues de l'équipe.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de deux consultations proches de chez vous, il en existe d'autres dont vous pourrez retrouver les adresses sur notre site, via la rubrique « Adresses utiles », si celles-ci ne vous conviennent pas. Nous vous joignons également un lien vers un autre type d'accompagnement possible pour l'entourage, celui proposé par un groupe d'entraide « Al-anon ». Cette association propose aux proches de se réunir pour partager les difficultés liées à la vie auprès d'une personne qui boit et de se soutenir, d'échanger des conseils.

Nous restons bien sûr à votre disposition si vous souhaitez revenir vers nous et prendre le temps d'échanger sur vos difficultés. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ADDICTIONS FRANCE DU PAYS D'AIX-SALON

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h
Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h
COVID -19 : contact d'aout 2022 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée

CSAPA ADDICTIONS FRANCE

24A, rue Fort Notre-Dame
13007 MARSEILLE

Tél : 04 91 84 75 12
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 18h
COVID -19 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains, Accueil sur rendez vous uniquement et possibilités de consultations en présentiel ou distanciel
Permanence téléphonique : Lundi de 9h à 18h, mardi de 8h30 à 11h30, mercredi de 9h à 17h, possibilité de laisser un message sur le répondeur

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Adresses utiles"
- "Al-anon"